



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL A
L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET
DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le **06 SEPT 2024**

N°2024 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

#0062

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance des étudiants admis à l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications du Sénégal (ESMT/Dakar), pour des études de cycle master ou ingénierat au titre de l'année académique 2024-2025, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de huit (08) dont :

- cinq (05) bourses pour les candidats provenant de l'ESMT antenne Ouaga ;
- trois (03) bourses pour les candidats provenant d'autres écoles.

2. Conditions de candidature

Tout candidat de nationalité burkinabè, admis à l'ESMT de Dakar, remplissant les conditions suivantes, est autorisé à faire acte de candidature :

2.1. Pour des études de cycle de master

- être titulaire d'une licence avec au moins la mention « **assez bien** » ($M \geq 12/20$) ;
- *ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus* au 31 décembre 2024 ;
- être admis dans l'École ci-dessus indiquée.
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé.**

2.2. Pour des études de cycle d'ingénieur

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'une licence, ou un niveau de deuxième année des CPGE, avec au moins la mention « **assez bien** » ($M \geq 12/20$) ;
- avoir achevé avec succès la deuxième année de licence pour les étudiants venant de ESMT Ouaga avec au moins la mention « **assez bien** » ($M \geq 12/20$) ;
- *ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus* au 31 décembre 2024 ;
- être admis dans l'École ci-dessus indiquée ;
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé.**

3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les fichiers scannés de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : www.campusfaso.bf) ;
- l'original d'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat .

3.1. Pour des études de cycle master

- une photocopie légalisée du diplôme de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de licence ;
- une attestation d'inscription ou une lettre d'admission en **Master 1** à l'ESMT de Dakar au titre de l'année académique 2024-2025, **délivrée par la direction de l'Ecole.**

3.2. Pour des études de cycle d'ingénieur

- les photocopies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat, du DUT, du DTS du BTS, de la licence, du diplôme d'ingénieur des travaux ou de l'attestation des deux (02) années des CPGE ;
- la photocopie légalisée de l' attestation de niveau de la deuxième année de licence pour les étudiants venant de ESMT Ouaga ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou une lettre d'admission en première année d'ingéniorat à l'ESMT de Dakar au titre de l'année académique 2024-2025, **délivrée par la direction de l'Ecole.**

4. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;

- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du jeudi 26 septembre au samedi 05 octobre 2024** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

6. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée d'un original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place du (ou des) document(s) exigé(s) par le communiqué **ne sera pas examiné.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraine systématiquement la déchéance de la bourse.**

- La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.
- Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.
- Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso, les filières et les lieux de formation retenus des bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités.
- L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
- deux (02) photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)) ;
- un curriculum vitae daté et signé.

P/ le Ministre, le Secrétaire Général et
par intérim le Directeur Général
de la Recherche et de l'Innovation


Dr Potiandi Serge DIAGBOUGA
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques